

En vue d'un projet agrivoltaïque

dans votre commune de :



Resson

Projet présenté par



QUI SOMMES-NOUS ?

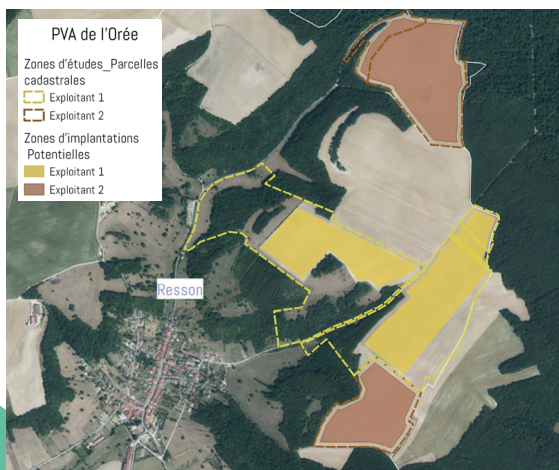
Entreprise familiale vosgienne **fondée en 2005**, Vent d'Est réunit une trentaine d'actionnaires autour de la famille Sylvestre. Propriétaire et exploitante de plusieurs parcs éoliens dans le Grand Est, la société a repris depuis 2017 ses efforts de développement dans de nouveaux projets d'**énergies renouvelables**.

L'entreprise travaille aujourd'hui sur l'utilisation de l'énergie en complément des appels d'offre de l'Etat. Une partie de la production peut notamment servir à produire de l'**hydrogène vert**, non émettrice de CO₂ par électrolyse de l'eau.



UN PROJET AGRIVOLTAÏQUE PRÈS DE CHEZ VOUS

L'équipe Vent d'Est étudie la faisabilité d'un **projet agrivoltaïque** avec les propriétaires et exploitants des parcelles concernées, présentées ci-dessous. Après une étude de préfaisabilité technique, réglementaire et économique, les parties sont entrées dans une phase de développement qui durera environ 1 an et demi. Après le début des études d'impacts et la présentation à la DDT en décembre 2022, Vent d'Est a présenté le projet **au conseil municipal en Mairie en juin 2023**.



Plan de situation du projet

Qu'est-ce que l'agrivoltaïsme ?

L'agrivoltaïsme est une nouvelle filière qui a pour but d'apporter un **appui** aux objectifs de **souveraineté agricole et énergétique**.

Une parcelle dite agrivoltaïque produit à la fois une denrée agricole **significative*** et de l'électricité. Cette première reste, à tout moment du projet, **prioritaire**. L'installation électrique se construit **sur mesure**, en accord avec les pratiques et orientations agricoles en place.

Défini et adopté dans la **loi d'accélération des énergies**, l'agrivoltaïsme doit également apporter un service direct à la parcelle et est soumis à des règles strictes de suivi et de pérennité agricole.

* Une orientation de la parcelle et des rendements en accord avec les historiques de production.



LE TEMPS DES CONCERTATIONS

L'équipe du projet souhaite désormais démarrer un travail de **concertation** avec les habitants et les acteurs concernés.

Nous vous invitons particulièrement à partager vos avis et recommandations à propos de **l'impact paysager, patrimonial** et/ou lieux de prise de vue pour les **photomontages**. Comprendre le milieu de vie et les enjeux paysagers du territoire est un critère important de réussite pour un projet et les habitants du territoire sont les mieux à même de conseiller les équipes.

Un projet agrivoltaïque s'accompagne par des mesures portées sur les filières agricoles et environnementales. Une réflexion pourra être menée collectivement pour construire ces **initiatives**, permettant un réel impact positif au-delà de la parcelle concernée, mais à l'échelle d'un territoire.



LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Les modalités pour un financement participatif sont étudiées, ce qui permettra aux communes et citoyens de prendre part au financement du projet sous plusieurs formes. En tant que citoyen, vous pouvez déjà manifester votre intérêt pour un financement participatif !

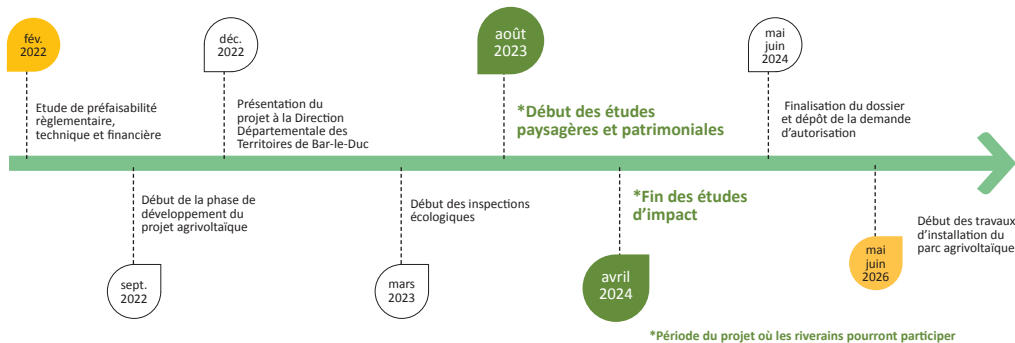


LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE TERRITOIRE

Ce projet agrivoltaïque apportera à la commune et à la communauté de communes des retombées fiscales sur toute la durée d'exploitation du parc. Les collectivités se verront aussi proposer la possibilité d'entrée au capital du projet.



LE CALENDRIER DU PROJET



**N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER POUR
TOUTE DEMANDE D'INFORMATION :**

Anne-Lise LECHAPELAIN
Ingénieure agro-développement
& Cheffe de projet

Tél. +33 (0)6 76 14 36 24
anne-lise@vent-d-est.com



www.vent-d-est.com

VENT D'EST
Développeur et Exploitant ENR